

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 11/09/2007  
Publication : 14/09/2007



Pour le Président du Conseil Général  
par délégation

Ludovic LIONS

N° CP

4017307

Séance du - 7 SEP. 2007

# Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations  
de la Commission Permanente

## ASSOCIATIONS « LES PAPILLONS BLANCS » ET « ADELE DE GLAUBITZ » DOTATIONS GLOBALES DE FONCTIONNEMENT ET CONVENTIONS DE DELEGATION DU SERVICE SOCIAL TERRITORIALISE POUR LES PERSONNES HANDICAPEES - SAVS

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU la délibération n° E8-2004 du 14 avril 2004 complétée par les délibérations n°2004/IV/108 du 15 octobre 2004 et n°2006/III-3è du 23 juin 2006 relatives aux délégations de compétences accordées à la Commission Permanente du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Autorise le Président du Conseil Général à signer l'avenant n° 3 à la convention de tarification globale intervenue en 2005 entre l'Association « Les Papillons Blancs » et le Département tel qu'annexé au rapport,
- Autorise le Président du Conseil Général à signer les conventions de délégation du service social territorialisé pour les personnes handicapées - Service d'Accompagnement à la Vie Sociale modifiées jointes en annexe.

Adopté  
.....voix contre  
.....abstentions

LE PRESIDENT  
Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Rémy WITH